

LES COMMUNES CONCERNÉES PAR LA MMG

La MMG assure la permanence des soins pour :

- ▶ BAINCTHUN Code postal : 62360
- ▶ BELLE ET HOULLEFORT Code postal : 62142
- ▶ BELLEBRUNE Code postal : 62142
- ▶ BOULOGNE SUR MER Code postal : 62200
- ▶ CONTEVILLE LES BOULOGNE Code postal : 62126
- ▶ ECHINGHEN Code postal : 62360
- ▶ EQUIHEN PLAGE Code postal : 62224
- ▶ HESDIGNEUL LES BOULOGNE Code postal : 62360
- ▶ HESDIN L ABBE Code postal : 62360
- ▶ ISQUES Code postal : 62360
- ▶ LA CAPELLE LES BOULOGNE Code postal : 62360
- ▶ LE PORTEL Code postal : 62480
- ▶ MANINGHEN HENNE Code postal : 62250
- ▶ OUTREAU Code postal : 62230
- ▶ PERNES LES BOULOGNE Code postal : 62126
- ▶ PITTEFAUX Code postal : 62126
- ▶ ST ETIENNE AU MONT Code postal : 62360
- ▶ ST LEONARD Code postal : 62360
- ▶ ST MARTIN BOULOGNE Code postal : 62280
- ▶ WIMEREUX Code postal : 62930
- ▶ WIMILLE Code postal : 62126

Les habitants des autres communes doivent se rapprocher de leur médecin traitant pour tout renseignement sur les modalités des permanences de soins les concernant.

Pour en savoir plus sur l'organisation de la Permanence des soins organisée par les médecins généralistes du boulonnais consultez le site internet :

<http://association.samba.free.fr>



Pharmacies de garde de l'Agglomération de Boulogne:

- L'information est disponible au jour le jour sur <http://www.servigardes.fr>

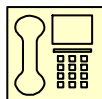
- par téléphone au 0825 74 20 30 (0,15€ la minute)

**MAISON MÉDICALE DE GARDE DE BOULOGNE
SUR MER ET SON AGGLOMERATION**

**SITUÉE SUR LE SITE DU CENTRE HOSPITALIER DE BOULOGNE
ENTRE LE BATIMENT DE L'ADMINISTRATION
GÉNÉRALE ET LE HALL D'ACCUEIL
(SOUS L'ESCALIER EXTÉRIEUR DES URGENCES)
ALLÉE JACQUES MONOD
62321 BOULOGNE SUR MER CEDEX**



**En cas de risque vital
pouvant entraîner la mort**



15



112

MAISON

**MAISON MÉDICALE
DE GARDE**

C E N T R E D E R É G U L A T I O N

0 3 2 1 7 1 3 3 3 3

VOUS POUVEZ APPELER

**- DE 20 H À 7 H EN SEMAINE
- DU SAMEDI 12 H AU LUNDI 7 H**

**MAISON MÉDICALE DE GARDE DE
BOULOGNE SUR MER ET SON
AGGLOMERATION**

Les horaires d'ouverture de la MMG :

De 20h à 24h en semaine

De 14h à 18h et de 20h à 24h le samedi

De 9h à 14h et de 17h à 22h les dimanches
et jours fériés

**EN PREMIER LIEU, VOUS DEVEZ
TOUJOURS TÉLÉPHONER AU CENTRE DE
RÉGULATION 03 21 71 33 33**

Le médecin régulateur vous donnera les consignes à suivre en fonction de votre situation médicale.

Situation 1

La réponse à votre demande de soins peut être différée au lendemain :

Le régulateur vous donnera des conseils vous permettant d'attendre le lendemain pour consulter votre médecin traitant.

Situation 2

Votre état de santé nécessite un examen médical:

Selon votre cas, le permanencier vous orientera :

- vers la Maison Médicale de Garde, avec un horaire de rendez-vous de manière à réduire votre temps d'attente.
- vers les urgences du Centre Hospitalier de Boulogne ou vers la Clinique selon votre choix.

Situation 3

Votre état est grave et met en jeu votre vie :

Le régulateur transfère votre appel au 15 qui dépêchera un véhicule sanitaire médicalisé (SMUR) ou non (une ambulance). Vous serez conduit aux urgences du Centre Hospitalier de Boulogne ou à la CMCO selon votre choix.

Code d'accès du jour :

Les informations à savoir:

• A l'issue de la consultation, les honoraires vous seront demandés. Pensez à vous munir d'un moyen de paiement et de votre attestation de droits pour les patients bénéficiaires de la CMU complémentaire. Le tiers payant est possible après accord du praticien.



Au sein de la Maison Médicale de Garde, il n'y a pas de délivrance de traitement psychotrope (subutex, anxiolytique , etc...).



Il n'est effectué ni renouvellement de traitement, ni visite de non contre-indication sportive.